



Une conception forte de l'innovation sociale pour le Québec

Mémoire présenté par
le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Dans le cadre de la
Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022

À l'attention du Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Mai 2021

Rédaction

Sylvain A. Lefèvre, professeur au département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'ESG UQAM, directeur du CRISES

Isabel Heck, directrice de l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs, membre du CRISES

Annie Camus, professeure d'organisation et ressources humaines à l'ESG UQAM, directrice adjointe du CRISES

Paul-André Lapointe, professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval, directeur adjoint du CRISES

Chantale Mailhot, professeure au département de management d'HEC Montréal, directrice adjointe du CRISES

Table des matières

Introduction	4
1. Le CRISES : une référence internationale sur l'innovation sociale	6
2. Récit d'impact d'un dispositif de recherche en IS : l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs (IUPE)	9
3. Recommandations	12

Introduction

« *Ce n'est pas l'avènement d'un nouveau monde ; le monde nouveau, nous allons devoir le construire.* »

La pandémie actuelle a généré de **nouvelles crises et de nouveaux défis** auxquels s'ajouteront bientôt ceux de la relance post-pandémique dont les répercussions se feront sentir pendant des années, voire des décennies. Or, cette crise sanitaire a également amplifié les appels à des actions concertées – recherche, innovation, politiques publiques - pour répondre aux défis complexes déjà présents « avant » : urgence climatique, fracture numérique, désolidarisation fiscale, transformation du travail, révolution industrielle 4.0, etc. Dans un tel contexte, **l'innovation devient un impératif de société qui devra se décliner bien au-delà de l'innovation technologique afin de transformer nos manières de nous déplacer, de produire, de consommer, de prendre soin, d'agir collectivement.**

Le pilotage de cette transformation collective se heurte à un des enjeux contemporains majeurs : la forte défiance d'une partie significative de la population à l'égard de la représentation politique et des « élites » (politiques, économiques, scientifiques, médiatiques, etc.), et particulièrement au sein des milieux populaires. On l'a vu en France avec les Gilets Jaunes, aux États-Unis et même au Québec, sous une forme certes plus apaisée, dans certaines mobilisations contre les mesures sanitaires, notamment anti-vaccin et anti-masque. Dans ce contexte, la mise en place d'innovations, à *distance* de la population, de manière *top-down*, pourrait bien être perçue comme se faisant *contre* la population. **La stratégie de recherche et d'innovation au Québec doit donc impérativement relever le défi de « faire société » et non contribuer à aggraver des fractures et des polarisations sociales.**

Pour ce faire, la matrice collective du processus d'innovation sociale (IS) est un modèle prometteur. Dans sa conception forte, telle que portée par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), **l'innovation sociale part des besoins et de l'action des populations et des territoires, notamment des plus vulnérables**, et comporte une dimension démocratique qui nourrit **l'intelligence et l'action collectives** de façon à garantir sa pertinence et son appropriation par le plus grand nombre.

La **recherche**, tant fondamentale qu'appliquée et partenariale, a un rôle crucial à jouer pour permettre et soutenir les capacités et processus d'IS tout comme les politiques gouvernementales. À l'image du soutien à l'écosystème d'innovations technologiques, les **politiques publiques** tiennent un rôle clef dans le soutien aux composantes de l'écosystème d'IS au Québec. Mais c'est plus largement une **trame sociétale** qui se tisse à travers la co-création et l'appropriation des IS.

De telles affirmations sont le fruit de plus de 35 ans de recherche sur les innovations sociales au Québec menées au sein du CRISES. Fondé au début des années 1980, en contexte de crise – crises sociales, économiques et politiques que traversait alors le Québec - à l'initiative de deux chercheurs, Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque, le CRISES a entrepris de s'intéresser à ce qui se

créée, ce qui naît dans ces périodes où les certitudes s'affaiblissent, où de nouveaux besoins émergent, mais aussi où de nouvelles opportunités apparaissent et de nouvelles manières de faire et de penser se développent. **Le CRISES est un acteur de premier plan au niveau de la production des connaissances mais aussi des pratiques et des politiques du modèle québécois d'innovation sociale, et a souhaité à ce titre s'exprimer dans le cadre de cette consultation.**

Aussi, afin d'éclairer les dimensions de ce soutien des politiques publiques que nous posons comme nécessaire, nous allons présenter, dans le mémoire qui suit, **(1) le CRISES et son approche de l'innovation sociale et de la recherche**. Une illustration de cette approche à travers le cas de **(2) l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs (IUPE)**. Grâce à son double ancrage dans le quartier, à Montréal-Nord et à l'université (au CRISES), l'IUPE a pu apporter une contribution déterminante dès le début de la crise de la COVID-19. Enfin, sur la base de l'accumulation unique de savoirs en innovation sociale par le CRISES depuis 35 ans et illustré par l'IUPE, nous terminons avec **(3) des séries de recommandations** pour la prochaine Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) de façon à renforcer le soutien aux innovations sociales, le soutien aux dispositifs de co-construction des connaissances et de co-production des pratiques et, enfin, le soutien à la recherche universitaire.

1. Le CRISES : une référence internationale sur l'innovation sociale

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est un regroupement stratégique soutenu par le [Fonds de recherche du Québec – Société et culture](#) (FRQSC) regroupant une centaine de chercheuses et de chercheurs dont les travaux portent sur les innovations et les transformations sociales. La programmation scientifique actuelle du Centre cible plus spécifiquement **la contribution des innovations sociales à la justice sociale et environnementale dans quatre domaines : les politiques et les pratiques sociales, les territoires et milieux de vie, les organisations sociales et collectives et, enfin, le travail et l'emploi.**

La force d'un réseau diversifié et pluriel

Fondé au Québec en 1986, le CRISES fut un pionnier de la recherche sur les innovations sociales. Il est aujourd'hui l'un des principaux centres de recherche francophone dans ce domaine à l'échelle internationale. Le Centre regroupe 50 membres réguliers-ères provenant de 10 institutions, soit l'[Université du Québec à Montréal](#) (UQAM), l'[Université du Québec en Outaouais](#) (UQO), l'[Université Laval](#), l'[Université de Sherbrooke](#), l'[Université Concordia](#), [HEC Montréal](#), l'[Université de Montréal](#), l'[Université du Québec à Chicoutimi](#) (UQAC), l'[Université du Québec à Rimouski](#) (UQAR) et l'[Université TÉLUQ](#). Il compte également sur la participation et la contribution d'une cinquantaine de membres associés-es provenant du Québec et de l'extérieur de la province.

Le CRISES a aussi été à l'avant-garde **de la recherche partenariale** bien avant que celle-ci ne soit reconnue ou soutenue. Cet engagement avec les milieux de pratique a permis au CRISES de contribuer à la mise sur pied de plusieurs composantes centrales de l'écosystème d'innovations sociales au Québec. Nous pouvons citer notamment l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ES) (2000–2010) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ES) (2005–2011) dans lesquels les chercheurs-euses du CRISES se sont investis. Puis en 2012, le CRISES fonde avec le Chantier de l'économie sociale, le Service aux collectivités de l'UQAM et l'Institut Karl Polanyi, le TIESS pour *Territoires innovants en économie sociale et solidaire*, un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), financé par le Ministère de l'économie et de l'innovation. Citons enfin le rôle moteur du CRISES dans la création et l'animation du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). Aujourd'hui plus que jamais, le CRISES poursuit cette approche de co-construction des connaissances par la co-production des pratiques et des politiques.

Enfin, le CRISES est résolument **interdisciplinaire**. Les domaines de recherche et les regards disciplinaires des membres sont multiples : science politique, sociologie, économie, géographie, travail social, communication, études féministes, études environnementales, études urbaines, relations industrielles, management et bien d'autres encore. Au-delà de la diversité de leurs points de vue intellectuels, les membres du CRISES sont unis par une mise à contribution de la recherche pour faire advenir des innovations sociales transformatrices.

Une conception forte de l'innovation sociale

« Une innovation sociale est une **nouvelle** idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui **répond** plus adéquatement et plus durablement que les **solutions existantes** à un **besoin social** bien défini, une solution qui a trouvé **preneur** au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un **bénéfice mesurable** pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est **transformatrice et systémique**. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. »

Déclaration québécoise sur l'innovation sociale, 2011¹

L'innovation sociale est beaucoup plus qu'une réponse nouvelle à des besoins ou problèmes sociaux, qu'un accompagnement de l'innovation technologique dans ses effets sociaux ou qu'une création vertueuse d'entrepreneurs individuels. Le qualificatif « social » de l'IS renvoie moins à un secteur ou une préoccupation (le social par distinction avec l'économie ou l'environnement) qu'à la transformation des rapports sociaux qu'elle accomplit à travers son processus, que ce soit à une échelle organisationnelle ou institutionnelle. Ainsi, la conception de l'innovation sociale que porte le CRISES est ancrée dans les rapports sociaux, attentive aux dynamiques de l'action collective, aux appropriations différenciées et aux conflits. Ceci se reflète dans la définition adoptée par les signataires de la Déclaration québécoise sur l'IS dont le CRISES faisait partie.

Dans cette conception de l'IS, l'évaluation de ses impacts ne peut se faire uniquement en termes d'extrants. Les IS peuvent avoir des répercussions socioéconomiques majeures, comme l'ont fait les CPE sur le marché de l'emploi, notamment pour les femmes² ou les fonds de travailleurs, devenus des acteurs financiers très importants dans le modèle québécois. Mais **c'est aussi le processus même d'IS qui est producteur d'effets et à plusieurs niveaux, du plus local au systémique.** Par exemple, une démarche de concertation à l'échelle d'un quartier pour répondre à un enjeu donné, en créant de la confiance interpersonnelle et des relations interorganisationnelles, une conscience territoriale partagée, une mise en commun de connaissances et de ressources, participe à la construction d'un acteur collectif capable ensuite de se saisir d'autres enjeux, de relever de nouveaux défis. L'exemple du Technopôle Angus, que le CRISES a beaucoup appuyé par la recherche, témoigne bien de cette dynamique où se sont articulées sur trois décennies des IS dans les domaines de l'emploi, de l'économie sociale, de l'aménagement urbain avec les milieux de vie et de travail, de l'habitation et aujourd'hui de la transition écologique. **Méconnaître l'impact processuel de l'IS pour ne s'intéresser qu'à l'extrant prévu** – la réponse à l'enjeu initial, **c'est ne pas saisir ce qui distingue l'innovation**

¹ http://www.rqis.org/wp-content/uploads/2014/08/Declaration_quebecoise_pour_linnovation_sociale1.pdf

² Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny évaluent que l'introduction du programme de services de garde à contribution réduite pour les enfants d'âge préscolaire, introduit en 1997, a permis à près de 70 000 mères de rejoindre le marché du travail en 10 ans, contribuant à majoration de 5,1 G\$ (ou 1,7 %) du revenu intérieur (PIB) du Québec. Du point de vue fiscal, ils évaluent « qu'au net le programme québécois a eu un impact favorable de 919 M\$ sur les soldes budgétaires gouvernementaux en 2008 ». Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, « L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 47 | 2013.

sociale, c'est passer à côté de sa contribution centrale à notre développement collectif mais c'est aussi courir le risque de reproduire les structures mêmes du *statu quo* d'un monde à changer.

De plus, dans cette conception, l'attention portée à son processus invite à ne pas postuler que les effets de l'IS seront nécessairement toujours positifs. Les travaux du CRISES ont permis d'identifier des **séquences** distinctes comme des **trajectoires** diverses de l'IS, y compris de moins vertueuses. Nos chercheuses et nos chercheurs ont ainsi analysé, dans le domaine du travail, des innovations sociales dotées d'un potentiel d'émancipation lors de leur émergence qui se sont avérées, une décennie plus tard, avoir des effets régressifs. Au-delà d'une apologie de l'innovation « en soi », il s'agit donc de porter attention à **l'impact des innovations sociales à l'aulne de la justice sociale, environnementale et épistémique**. Cette question a mobilisé pas moins de 350 personnes, dont les plus grands spécialistes internationaux de l'IS, au dernier colloque international du CRISES tenu en avril 2021, avec le soutien du FRQSC, du CRSH et du MEI³.

Les travaux du CRISES sont basés sur une composante de **recherche fondamentale** importante, permettant par exemple d'identifier ces processus collectifs. Ainsi, la Base de données sur les innovations sociales du CRISES, bâtie à partir d'un imposant corpus d'analyses qualitatives et systématiques des IS au Québec depuis plusieurs décennies, nous permet aujourd'hui de dégager les configurations d'IS qui se manifestent et varient dans le temps et sur les territoires. Par ailleurs, les travaux du CRISES sont également basés sur une composante de **recherche partenariale**, à l'image de l'engagement du Centre au côté de l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs. En présentant plus en détail cette expérimentation remarquable, nous souhaitons mieux faire comprendre les potentialités d'une recherche en action qui s'articule à une conception forte de l'IS.

³ <https://www.ledevoir.com/societe/597523/6-colloque-international-du-crises-au-carrefour-des-possibles>.

2. Récit d'impact d'un dispositif de recherche en IS : l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs (IUPE)

Les citoyens-nes des territoires marqués par l'exclusion sociale et la pauvreté sont rarement intégrés au cœur du développement de solutions pour améliorer leurs conditions de vie. L'OBNL Parole d'excluEs a été créée pour pallier ce manque et a mis sur pied en 2007, avec le CRISES, **un dispositif unique et pérenne de recherche en milieu communautaire : l'IUPE.**

Une R&D sociale qui renforce le pouvoir d'agir des citoyens-nes, y compris les plus vulnérables

Le modèle de recherche de l'IUPE est caractérisé par **une approche participative et une proximité des chercheurs-euses avec les acteurs du milieu et les citoyens-nes à toutes les étapes de la recherche**, ce qui en facilite grandement l'appropriation. Reconnaître l'expertise de personnes vivant l'exclusion sociale et intégrer ces dernières dans le développement de solutions contribue également à **l'empowerment et la réduction des inégalités épistémiques**. Le moyen privilégié pour présenter les résultats de recherche consiste en des assemblées publiques ainsi que des séminaires ayant lieu dans les quartiers mêmes où les recherches sont effectuées. Dans ces événements, les présentations de résultats de recherche sont suivies d'ateliers participatifs pour s'approprier ceux-ci et élaborer des pistes d'action, favorisant ainsi le passage entre la recherche et l'action. Des fiches synthèses vulgarisées sont produites à l'intention des citoyens-nes et des milieux de pratiques. La présence continue de l'IUPE dans le milieu (groupes de travail, lieux de concertation) permet de mobiliser et transférer les connaissances au-delà de moments formels de présentation de résultats.

À titre d'exemple, une étude sur les besoins et aspirations de citoyens-nes de Montréal-Nord, en 2008, a permis d'identifier un problème d'accès à l'alimentation dans ce quartier. La recherche a ensuite contribué à identifier des solutions innovantes et réalisables pour contrer l'insécurité alimentaire, mais aussi aborder des problèmes connexes exprimés par les citoyens-nes. Cette démarche a abouti à un **Système alimentaire pour tous à Montréal-Nord** qui englobe aujourd'hui une coopérative de distribution alimentaire, des marchés saisonniers, des jardins collectifs et de l'apiculture, dans lequel des citoyens-nes en situation de pauvreté tout comme des partenaires communautaires sont activement impliqués.

La R&D sociale s'opère, au-delà des études, à travers l'intégration dans des comités œuvrant au développement de projets ainsi que des ateliers ponctuels. Par exemple, à la suite de l'assemblée de présentation d'une étude sur les problèmes d'accès aux services de santé en novembre 2017, des groupes de travail intégrant chercheurs-euses, praticiens-nes et citoyens-nes ont été créés pour développer une initiative de santé de proximité qui est aujourd'hui l'Espace santé citoyen, offrant, entre autres, l'accès à des professionnels-les de la santé, des ateliers de littéracie et des groupes d'entraide par les pairs, répondant à plusieurs enjeux d'accès. L'appropriation des études effectuées s'avère très forte au point où, en 2019, ce fut une citoyenne impliquée dans le projet de santé de proximité qui a présenté les résultats de l'étude

sur les défis d'accès aux services de santé lors d'une conférence à Montréal-Nord, sans l'appui ni la présence de chercheurs-euses (Festival Hoodstock, 2019).

De la co-construction des savoirs à la co-production des pratiques

L'engagement durable de l'IUPE à Montréal-Nord a mené à de nombreuses recherches aux retombées sociales, avec une participation active d'une dizaine de chercheurs-euses et une vingtaine d'étudiants-es du CRISES :

- Des recherches-actions participatives permettant de **partir des besoins exprimés des participants-es concernés pour cadrer les interventions** (ex : Fontan et Rodriguez, 2009; Heck *et al.*, 2015, Heck et Lapalme, 2017). Ces études ont permis de faire reconnaître, respectivement, des enjeux d'accès à l'alimentation, de discrimination et d'accès aux services de santé.
- Une approche de R&D sociale (études de faisabilité, accompagnement, réflexivité, identification de meilleures pratiques d'ailleurs) a ensuite facilité le **développement de solutions concrètes dans des domaines aussi diversifiés que l'alimentation, l'urbanisme, la santé, le vivre-ensemble ou la fracture numérique**. Mentionnons, au-delà du développement d'un système alimentaire et d'un espace santé citoyen, l'intégration de l'IUPE dans une démarche d'urbanisme participatif avec l'Arrondissement de Montréal-Nord et des acteurs communautaires (depuis 2018) : la démarche vise à réaménager un secteur particulièrement défavorisé, où la recherche offre une rétroaction en continu aux acteurs favorisant ainsi une meilleure atteinte de sa visée transformatrice.
- L'IUPE a contribué à la **systématisation de nouvelles approches d'intervention**, notamment des pratiques de mobilisation, de co-construction et de recherche-action. L'embauche d'une chercheuse permanente comme coordinatrice de l'IUPE, tout en étant membre associée du CRISES, puis la mise sur pied d'une équipe permanente, au-delà de la contribution des chercheurs-euses du Centre, ont permis le développement continu et l'agrégation de connaissances et de savoir-faire très spécifiques dans la R&D sociale. Leur forte sollicitation dans des colloques internationaux, comme des visites de chercheurs-euses et praticiens-nes de plusieurs continents, témoignent de ce rayonnement mais aussi d'une dynamique d'échange très féconde en termes de transfert de connaissances.

Grâce à sa proximité au terrain, au lien de confiance et à l'enracinement dans le quartier, l'IUPE a une capacité d'adaptation et de réaction qui en a fait un acteur clef au moment de la pandémie de COVID-19 à Montréal-Nord. Dès le printemps 2020, l'IUPE documente des pratiques d'intervention et les enjeux vécus par les habitants-es et les organismes du quartier. Il rend rapidement accessibles ses connaissances produites aux acteurs du milieu et aux décideurs, par des rencontres en virtuel, des publications en ligne sur des réseaux sociaux et blogues, à travers des fiches synthèses sur les enjeux vécus et sur l'impact de la pandémie sur des organismes du milieu. Cette production et ce partage de connaissances immédiates, au moment

où la situation était perçue comme « hors de contrôle⁴ » dans ce quartier le plus touché par la COVID-19 au Canada dans les premiers mois, ont eu un rôle moteur. Ils ont permis d'accompagner la mise en place de nombreuses initiatives : **distribution par l'organisme Panier Futé Coop de paniers d'urgence représentatifs des besoins des gens du quartier, soutien psychosocial de l'Espace Santé citoyen**, etc.

Et pourtant...

L'inclusion des citoyens-nes dans le développement de ces projets a contribué à une transformation de leur rôle en acteurs du changement, un élément essentiel pour briser le cercle de la pauvreté et de l'exclusion sociale. **Pourtant, ce résultat majeur rentre mal dans les catégories comptables des mesures d'impact traditionnelles.** Et *a contrario*, de nombreuses initiatives qui se réclament de l'« innovation sociale » mettent de l'avant leur extrant, sans devoir rendre compte de leur processus, notamment du point de vue de l'*empowerment* individuel mais aussi collectif.

L'IUPE a d'abord été financé, de 2007 à 2013, grâce à des fonds de recherche CRSH obtenus dans le cadre du financement du Consortium de recherche partenariale en économie sociale, relié au CRISES. Par la suite, c'est un soutien de la Fondation Lucie et André Chagnon qui a permis son fonctionnement. L'IUPE a donc fait la preuve de sa grande pertinence à la fois du point de vue de la recherche et du point de vue de l'innovation. **Pourtant le financement et la reconnaissance d'un dispositif expérimental comme l'IUPE restent fragiles et sans commune mesure avec son apport à l'articulation entre recherche et innovation et ses résultats.**

L'implication des membres du CRISES dans l'IUPE a mené à des transformations concrètes dans les milieux de vie de quartiers défavorisés de Montréal-Nord : à partir de l'identification d'enjeux vécus et de priorité de changements pour les citoyens-nes, les chercheurs-euses ont contribué – au côté de citoyens-nes et de praticiens-nes - au développement d'innovations qui tiennent compte de la transversalité d'enjeux vécus, tels un système alimentaire alternatif, une initiative de santé de proximité ou l'aménagement d'espaces extérieurs. **Pourtant, la reconnaissance de l'engagement des chercheurs-euses dans ces projets de recherche partenariale est très faible au sein de leurs propres institutions et plus largement dans le milieu académique.**

⁴ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1698270/coronavirus-cas-montreal-nord-quebec-covid-tests> ; <https://www.ledevoir.com/societe/597530/parole-d-exclues-pour-une-justice-epistemique>.

3. Recommandations

Sur la base des connaissances en IS accumulées depuis plusieurs décennies par le CRISES par ses recherches et son engagement comme acteur central de l'écosystème québécois en IS, notamment à travers des expérimentations hors université comme l'IUPE, nous formulons trois séries de recommandations pour la prochaine SQRI :

Recommandations A : Soutien aux innovations sociales

- Adapter l'appui des politiques de soutien aux **différentes phases de l'IS**, de l'émergence à l'institutionnalisation, en passant par le déploiement et la mise à l'échelle.
- Assurer une évaluation des IS qui prend en compte leurs impacts, entendus comme extrants et *outputs* mais également **les effets de leurs dynamiques processuelles**, notamment en termes de capacitation individuelle et collective, de co-construction des connaissances et de co-production des pratiques et de transformations systémiques.
- Reconnaître **la pluralité des modes de valorisation de l'IS** autre que la marchandisation/commercialisation : valoriser également le transfert et l'appropriation, la transformation par divers milieux de pratique, l'intégration dans des politiques publiques, etc.
- Privilégier le soutien aux IS luttant contre les injustices sociales, environnementales et épistémiques et celles orientées vers une **transition socio-écologique des territoires**.
- Former **un comité représentatif de l'écosystème de l'IS au Québec** (centres de recherche, OLTIS, acteurs communautaires, acteurs du développement des territoires et de l'ES, de la finance sociale, groupes de citoyens, Conseil de l'innovation, sociétés de valorisation, etc.) afin d'évaluer et d'améliorer en continu les politiques de soutien à l'IS.

Recommandations B : Soutien aux dispositifs de co-construction des connaissances et des pratiques, hors université

- Allouer des budgets de **R&D sociale pour les acteurs de première ligne de l'innovation sociale** : groupes citoyens, organismes communautaires et de l'économie sociale.
- Rehausser les budgets des **OLTIS** (organismes de liaison et de transfert en innovation sociale).
- Reconnaître le statut de **chercheur-euse en résidence et de chercheur-euse en milieu de pratique** et y octroyer des ressources.
- Permettre qu'une partie des budgets dédiés aux projets de recherche soit allouée au **dégagement des partenaires et des milieux de pratique, notamment pour les populations les plus fragiles**.

Recommandations C : Soutien à la recherche universitaire

- Rehausser le financement des **centres de recherche** comme espace de **collaboration** entre chercheurs-euses, ainsi que de formation de la **relève** de pointe en recherche.

- Renforcer le financement de la **recherche fondamentale** au FRQ, non fléchée.
- Bonifier le budget du **FRQ pour les projets de recherche partenariale** impliquant les organismes de la société civile, **surtout quand ils mobilisent les populations les plus vulnérables** ou pour qui l'accès aux ressources académiques est difficile.
- **Reconnaître, dans l'évaluation des dossiers académiques** des enseignants-chercheurs, l'engagement et le temps consacré à la recherche partenariale et à la mobilisation des connaissances avec les acteurs des milieux de pratique.
- Inciter et soutenir la mise en place de dispositifs de type « services à la collectivité » dans les universités faisant le **lien université-milieux de pratique, avec des ressources dédiées et une reconnaissance institutionnelle.**